

# COURRIER

## DE LA SAMBRE.



N° 190.

VENDREDI.

10 AOUT 1832.

### RUSSIE.

**S<sup>t</sup> PÉTERSBOURG, 18 juillet.** — Le 7 octobre 1827, S. M. l'empereur approuva la proposition que lui fit le ministre de la cour, général prince Wolkonskoi, de former sur les domaines et terres apanagées, des terrains de communes pour remplir des magasins de provisions, et d'établir, avec les fonds qui proviendraient de la vente du blé surabondant, une caisse de crédit qui servirait à fonder des institutions utiles pour les paysans. En conséquence, les terres des communes furent divisées en 836 pièces et confiées à l'administration d'un pareil nombre d'inspecteurs, choisis parmi les paysans. Cette mesure a produit le meilleur résultat. Les granges des domaines apanagés sont remplies de blé pour le cas d'une mauvaise récolte; et dans l'espace de trois ans, la vente du blé surabondant a produit un capital de trois millions de roubles. Pour utiliser ces fonds dans l'intérêt des paysans et au profit de l'agriculture, le prince Wolkonskoi a proposé à S. M. d'instituer une école apanagée à Kransnoje-Selo pour l'économie rurale, et d'y faire élever 260 fils de paysans, et même de donner, au besoin, de l'extension à cette institution. On leur enseignerait à lire, à écrire, la religion, le calcul, la théorie et l'agriculture, et quelques branches de la mécanique qu'il faut connaître pour la construction des moulins. Après avoir terminé leurs études, les élèves seraient employés comme inspecteurs des terres des communes; ils recevraient des ustensiles plus parfaits et du bétail. Le 4 de ce mois, S. M. l'empereur a approuvé ce projet.

— La colonne de granit, destinée au monument de l'empereur Alexandre, est arrivée le 14 de ce mois en bon état de Pytterlan, et maintenant on peut la voir sur le quai du palais d'hiver.

### POLOGNE.

**VARSOVIE, 20 juillet.** — Le 14 de ce mois, le gouverneur-général, prince Paskewitsch, a fait publier une ordonnance impériale, portant que, l'ex-armée polonaise ayant violé ses sermens les plus sacrés en portant les armes contre son légitime souverain, l'uniforme polonais est supprimé; en conséquence il est dorénavant défendu de le porter. Cependant, les officiers qui, avant l'époque de la révolution, avaient obtenu leur congé avec la conservation de l'uniforme, et qui sont restés fidèles à leur devoir, pourront solliciter la faveur de porter l'uniforme russe comme on le porte à la suite de l'armée.

Le 19 de ce mois, le gouverneur-général a également porté à la connaissance du public que, sur sa proposition, S. M. l'empereur avait ordonné que les femmes et les enfans d'officiers d'état-major et supérieurs polonais, qui ont été envoyés prisonniers en Russie, jouiront jusqu'au retour de leurs maris, du même secours qui a été accordé aux veuves et aux orphelins d'officiers polonais.

### ALLEMAGNE.

On écrit de Carlsruhe, le 2 août :

« Les séances du conseil d'état, présidé par le grand-duc en personne, se succèdent rapidement depuis quelques jours; elles ont lieu par suite des notes de l'ambassadeur d'Autriche, qui insiste sur la suspension absolue de la liberté de la presse. Le grand-duc, dont la probité est irréprochable, ne peut se décider à cette démarche; il s'y refuse avec d'autant plus d'obstination, qu'il est intimement persuadé que cette mesure ne serait que le précurseur de bien d'autres plus déplorables que projettent l'Autriche et la Prusse. Mais M. de Buod-Schawenstein ne se rebute pas, et aujourd'hui on va jusqu'à dire qu'il a menacé de quitter la cour si l'on ne remplissait pas ses intentions. Il menace en même temps de l'entrée d'une armée autrichienne. Si les troupes badoises étaient aussi nombreuses qu'elles et leurs chefs sont braves et instruits, le départ de M. de Buod et l'arrivée des armées étrangères n'auraient rien d'alarmant pour nous, et nous n'aurions besoin du secours de personne. Si même le grand-duc connaissait bien l'esprit de son peuple, et qu'il ne fût pas intimidé par quelques conseillers qui lui parlent sans cesse de l'impossibilité de résister et lui cachent les progrès de l'opinion publique, il rejeterait sans doute la proposition de la diète, et se mettrait à la tête d'une population qui lui est entièrement dévouée et prête à verser tout son sang pour la patrie. Cette résolution serait du meilleur exemple pour les autres états constitutionnels de l'Allemagne, qui se leveraient en masse pour repousser les odieuses prétentions de l'Autriche et de la Prusse.

« Il est question d'un nouveau protocole de la diète, qui interdirait l'entrée de l'Allemagne à la plupart des journaux français et anglais, des feuilles libérales s'entend bien. »

### FRANCE.

PARIS, 6 août.

Hier, dimanche 5 août, le roi est parti à midi de Saint-Cloud pour Compiègne; la reine, les princes et les princesses étaient avec S. M.

La voiture de S. M. était escortée par un détachement du 2<sup>e</sup> de dragons. Les neuf voitures de suite étaient occupées par les aides-de-camp de S. M., des princes, les dames de la reine et des princesses.

La garde nationale, la troupe de ligne et les dragons étaient rangés dans la grande avenue.

— M. de Rumigny, aide-de camp du roi, qui était dans l'Ouest, a été rappelé à Paris par dépêche télégraphique. Il doit se rendre à Compiègne. La garnison de cette dernière ville est renforcée de 1,800 hommes pendant le séjour du roi.

— Hier l'ambassadeur d'Autriche a fait partir un secrétaire pour Compiègne, les autres ambassadeurs doivent, dit-on, suivre cet exemple.

— Aucune nouvelle n'est arrivée aujourd'hui de Portugal à l'hôtel de M<sup>me</sup> la duchesse de Braganee.

Aucune des lettres arrivées à l'ambassade d'Angleterre, ne donne sur l'expédition d'autres détails que ceux que l'on connaît déjà.

— On dit que des révélations faites par quelques personnes auraient compromis assez gravement M. Berryer fils. On parle de brevets par lui délivrés au nom de la régente, et l'on explique ainsi son arrestation, qui se prolonge. Nous désirons que ces faits manquent d'exactitude, et qu'un interrogatoire bien en règle, que des explications bien positives, mettent ce député dans le cas de recouvrer sa liberté.

Les derniers renseignemens relatifs à M. Berryer seraient, nous assure-t-on, partis de Paris il y a deux jours, et leur effet ne tarderait pas à se faire sentir à Nantes, soit par la mise en cause définitive du député, soit par son élargissement si ce qui lui est imputé se trouve complètement faux.

— On annonce que le prince de Talleyrand sera de retour en Angleterre dans la première semaine de septembre.

— Des ouvriers travaillant dans les puissards des Tuileries près l'Orangerie, ont trouvé un grand nombre de pièces en or et autres médailles. Ces objets paraissent être du temps des empereurs romains. Les ouvriers, sans en faire la déclaration, s'en étaient emparés; mais la police s'est transportée chez cinq d'entre eux, et y a saisi un grand nombre des pièces trouvées.

— La navigation est entièrement interrompue sur toute la haute Seine et la Marne, par suite de la sécheresse.

— Le capitaine Portella, commandant la navire portugais *la Maria-Diligenta*, venant de Viana, d'où il était parti le 16 juillet, annonce officiellement qu'à son départ les troupes de don Pedro n'étaient plus qu'à quatre lieues de la capitale, et que partout les troupes de don Miguel refusaient de soutenir la cause de celui-ci. (*Indicateur de Bordeaux.*)

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« Nous croyons devoir à la profonde douleur d'un homme que nous estimons, que nous aimons, la publication de la lettre suivante :

« AU RÉDACTEUR.

« Monsieur, permettez-moi de confier à votre journal une des plus douloureuses impressions de ma vie. Je conçois qu'elle serait trop cruelle dans celui où j'ai l'habitude d'écrire.

« Célestin Benoît a été tué avant-hier d'un coup de pistolet par une main que j'avais, hélas! pressée la veille; il est mort victime de cette furie de la presse qui moissonnera les nations comme les hommes, et à laquelle je déclarerai toute ma haine dans une lice où je n'aurai pas, comme ici, des bienséances à respecter.

« La mort d'un homme est un événement commun. La mort d'un homme tel que Célestin Benoît est un événement qui devrait coûter des larmes à tout ce qui sent, à tout ce qui respire sur la terre. Jamais la nature n'a créé d'âme plus douce, plus bienveillante et plus héroïque. Jamais tant de vertu n'a été réunie à tant d'intelligence. Il y avait en lui un sage, un ange, un enfant. L'honneur n'a pas eu dans tous les siècles un sanctuaire plus pur que son cœur.

« Malheureux toute sa vie, il est mort malheureux de laisser sans ressources une famille dont il était le seul appui.

« Oh! Monsieur, votre journal a le privilège d'être lu par les arbitres de tous les bienfaits; usez d'un si beau trait pour appeler la bonté royale sur les enfans de mon malheureux ami: je vous en prie à genoux!

« CH. NODIER. »

— Un individu musard s'est amusé à faire la récapitulation, de toutes les croix d'honneur distribuées depuis la restauration: il a trouvé le résultat suivant:

Sous Louis XVIII (1814), en dix mois. . . . .	1,761.
Sous Napoléon (les cent jours). . . . .	114.
Sous Louis XVIII (retour). . . . .	4,266.
Sous Charles X. . . . .	11,524.
Sous Louis-Philippe (jusqu'au 20 juillet 1832). . . . .	14,556.

Total. . . . . 32,221.

— Il est mort sur la fin de juin, dans la commune de Saint-Pierre-du-Chemin (Vendée), une femme âgée de 102 ans. Comme elle était fort

pauvre, elle vivait de la charité des fidèles, et les soldats en cantonnement dans la commune lui donnaient tous les jours, depuis un an, sa portion de soupe.

#### AFFAIRES DE LA VENDÉE.

On vient de trouver au Plessis-Boureau, commune de la Plaine (Maine-et-Loire), appartenant à M. de Romain, et habité par son fils pour se soustraire au service de la garde nationale de Savennières : 60 gibernes, 59 sabredaches, 115 courroies de sabredaches, 36 ceinturons, 49 baudriers, 62 dragonnes, 57 crochets de mousqueton. Ces objets étaient contenus en trois caisses.

( *Journal de Maine-et-Loire.* )

— Dans un moment où les bandes de brigands-carlistes reparaissent avec une nouvelle audace et se souillent de tous les forfaits, il nous semble nécessaire d'attirer l'attention de l'autorité militaire sur la manière dont s'opère le désarmement. Dans les localités où les suppôts du parjure avaient fait le plus de recrues, on a bien placé des garnisaires chez les récalcitrans ; mais les détenteurs d'armes ne se laissent point intimider par des démonstrations ; sans doute il leur en coûte de laisser manger leurs poules et leurs moutons par nos soldats ; mais pour y mettre un terme, ils se déterminent, quoiqu'à regret, à déposer leurs armes.

N'allons pas croire cependant qu'ils se désaisissent de tous les fusils qu'ils possèdent ; ils n'en rendent le plus souvent qu'un seul, encore ne vaut-il pas toujours la peine qu'on s'en empare ; tandis qu'on sait qu'une foule de ces rusés campagnards en ont plusieurs à leur disposition, puis qu'indépendamment de ceux qu'ils possédaient en 93, ils en ont reçu en 1815 et en 1852, ce qui ne les empêchait pas encore d'avoir le fusil de chasse, meuble dont ils ne peuvent se passer. On devrait donc trouver régulièrement trois ou quatre fusils par maison, si les paysans ne les cachaient pas dans des terriers, dans des souterrains, dans des troncs d'arbres, dans des étangs et jusque dans des meules de foin et de paille qu'on voit dans toutes les cours des métairies.

Croirait-on que quelques maires des communes rurales, bien dignes sans doute de porter le bât féodal, ont l'impudence de dire aux jeunes gens qui viennent leur apporter plusieurs armes : Vous avez tort, mes gars, de rendre tous vos fusils ; la loi ne vous autorise qu'à en donner un seul ; vous pourrez vous en servir plus tard. » On s'aperçoit malheureusement que cet avis porte ses fruits ; aussi arrive-t-il tous les jours qu'on entend les chouans réunis dans les auberges de certains bourgs s'écrier : « J'ons jol ment fait la queie aux bleus ; j'ons des fusils tout neufs qui leur ont passé sous l'nez ! » Qu'on fasse maintenant une observation qui prouvera évidemment que le désarmement n'a pas produit de grands résultats : comment se fait-il que parmi les fusils déposés à l'arsenal il s'en trouve une fort petite quantité de neufs ou en état de servir ? On sait cependant que des débarquemens considérables ont été opérés sur nos côtes ; que plusieurs milliers de carabines anglaises neuves ont été distribuées dans notre département ; qu'à Nantes il y en a eu plusieurs dépôts ; que des armuriers de la ville ont continuellement travaillé à en confectionner depuis dix-huit mois pour nos campagnes ; qu'il existe dans presque toutes les paroisses des ouvriers chargés d'entretenir les arsenaux de la légitimité, de confectionner des cartouches, etc. etc. Qu'on ne s'y trompe pas ; la chouannerie est loin d'être anéantie ; l'arbre de la légitimité étend ses rameaux sur toutes nos administrations ; il a de profondes racines dans les campagnes de l'Ouest : la hache révolutionnaire n'a fait qu'entamer son tronc. Le flot populaire pourra seul le déraciner et éteindre les feux de la guerre civile qui sont encore près de l'embraser.

( *Ami de la Charte.* )

NANTES, 1<sup>er</sup> août. — Voici trois copies de lettres trouvées chez M<sup>me</sup> Pitard, demeurant près Saint-Philibert :

A M. Pitard. Monsieur, le porteur de la présente est le domestique de mon cousin, à qui vous pouvez confier tout ce que vous voudrez en toute sûreté.

Il paraît certain, d'après les nouvelles qui viennent dans ce pays-ci d'un monsieur qui accompagne Charles X, que leur intention est de revenir en France, et il paraît qu'ils ne doivent pas tarder beaucoup, parce qu'en annonçant, il y a environ deux mois, qu'ils allaient quitter Holy-Rood, il parlait de voyage dans le midi de la France, et comme ils en sont sortis (il vient de l'annoncer, et les nouvelles en font mention), je crois pouvoir conclure qu'il ne tardera pas. Je ne crois pas qu'on ait averti dans ce pays-ci, peut-être l'aurait-on fait dans le nôtre. Je vous prie de m'en faire part ; si par hasard vous n'aviez aucune donnée à ce sujet, je vous réitère de m'en faire part, aussitôt que vous aurez reçu quelque avertissement ; nous ne croyons pas que les affaires commencent dans ce mois-ci, quoi que des prophéties annoncent le retour de la légitimité au mois de juillet prochain.

Jesuis toujours dans les mêmes sentimens : ainsi lorsque le temps sera venu, donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de mon oncle.

J'offre mes respects bien sincères à M<sup>me</sup> Pitard, et mille choses honnêtes à mademoiselle, et à M. Charles, sans oublier notre sentinelle Jamet. Votre très-humble et obéissant serviteur, bon pour la garde.

ARTHUR BYRON.

Le porteur de la présente doit rester un jour dans le pays. Un mot, s'il vous plaît, par lui. Mésanger, 1<sup>er</sup> avril 1831.

29 mai 1832.

A monsieur P.....,

Mon compagnon de voyage m'a chargé, monsieur, de vous faire connaître combien il était touché de vos offres de service. Vous pouvez donc verser entre les mains de son avocat Guibourg, la somme que vous aviez fixée ; il vous en donnera reçu. Il me charge en outre de vous assurer qu'il a toujours compté sur votre participation pour assurer le succès de son entreprise, dont le résultat, non douteux, j'en espère, sera connu

sous peu de jours ; tenez-vous donc prêt vous et les autres à soutenir des intérêts si chers.

Je suis avec une considération distinguée, monsieur, votre obligé serviteur.

GASPARD.

*Autre lettre.*

Je reçois votre billet ; je pars à onze heures pour notre rassemblement indiqué à la Croix-de-la-Maillère ; à une heure nous devons être à la petite lande de la Barbotière ; à trois heures prendre position dans les environs de Besson, et là y attendre de nouveaux ordres ; on croit que mardi nous nous porterons sur Legé ; mes amitiés à notre ami qui est chez vous.

*Note de l'Ami de la Charte.*

La première lettre, signée Arthur Byron, a donné lieu à l'arrestation de cet individu qui, ainsi qu'un nommé Cadereau, attaché dans la dernière campagne au service de MM. de Coëtus et de Maublanc, a dû être conduit à Nantes.

La deuxième, signée Gaspard, est de M. de Bourmont, qui se servait de ce nom dont on a trouvé la signification dans les pièces saisies au château de la Chaslière. Son compagnon de voyage n'était autre que Caroline Berry, qui court probablement encore les aventures chevaleresques avec le traître de Waterloo.

La dernière, non signée, est écrite de la main de M. de Coëtus qui, comme on voit, se disposait à prendre Legé, à la tête des héros de la légitimité !

( *Ami de la Charte.* )

— Le nommé Compagnon, condamné à mort par contumace, a été, ainsi que plusieurs autres chouans, exécuté en effigie sur la place publique de Bressuire. Cet individu, présent parmi les spectateurs, s'est approché du poteau et a dit avec la plus inconcevable effronterie : « Je vois mon nom sur ce poteau. » Le procureur du roi, instruit du propos, a fait arrêter Compagnon qui a été amené devant lui. Compagnon n'a pas cherché à nier son identité. Il a été conduit en prison.

#### HORRIBLE MACHINATION.

— Une tentative d'assassinat, que des haines politiques peuvent seules avoir inspirée, vient d'être commise à Mamers (Sarthe) contre le maire de cette ville et contre M. Bonnet, ancien sous-préfet de l'arrondissement, et aujourd'hui secrétaire-général de la préfecture de la Seine-Inférieure.

M. Bonnet et le maire de Mamers avaient, depuis l'époque de la révolution de juillet, déployé une grande activité pour prévenir et réprimer les machinations carlistes essayées dans l'arrondissement lors de l'insurrection des chouans dans les derniers jours de mai, notamment les mesures promptes et énergiques de ces fonctionnaires contribuèrent beaucoup à empêcher le mal de se développer.

Tous deux avaient eu avec M. Dupin aîné, élu député par l'arrondissement de Mamers en 1827 et 1830, des relations politiques et privées, et ce fait était de notoriété dans le pays.

Le lundi 30 juillet dernier fut adressée à M. le maire de Mamers la lettre suivante :

« Monsieur,

« Vous recevrez incessamment, par voie particulière et de confiance, une boîte carrée fermée à secret (dimension de cinq pouces environ), contenant des papiers dont vous ne prendrez connaissance qu'à l'heure indiquée dans la note que vous recevrez dans l'enveloppe de la boîte. Votre discrétion, votre réputation d'honnête homme vous font un devoir de ne pas l'ouvrir auparavant, et l'importance de l'affaire ne vous permet pas non plus d'en reculer l'ouverture.

« Pour ouvrir la boîte, vous la placerez devant vous sur un corps solide ; ensuite vous frapperez sur un des clous numérotés et placés sur la boîte, en commençant par le numéro 3, puis 1, 4 et 2. Si la boîte ne s'ouvrirait pas, il faudrait recommencer, en frappant plus vivement. C'est le seul moyen de l'ouvrir ; autrement elle se briserait.

« Il est possible que, dans l'intervalle de la lettre à la réception de la boîte, vous receviez l'avis de renvoyer la boîte sans l'ouvrir. Dans ce cas, l'avis même vous instruira de ce que vous aurez à faire alors.

« Confiant dans votre discrétion, je n'ai nul doute que vous ne vous conformiez à la présente instruction. Sur ceci le plus grand secret.

« *Autre avis particulier.* — Des commissaires sont envoyés dans les départemens pour faire distribuer directement, sans le ministère de la poste, des lettres et papiers analogues aux vôtres.

« Le ministère va être entièrement reconstitué. Cinq membres du conseil sont pris dans l'opposition de gauche. Vous nous aiderez, je crois, un peu.

« Votre dévoué serviteur, DUPIN aîné. »

L'envoi de la boîte suivit de près la lettre. Le 1<sup>er</sup> août, cette boîte mystérieuse fut trouvée sous le portail de Marollette, maison de campagne du maire de Mamers ; elle fut remise intacte à celui-ci. Sous l'enveloppe il se trouvait une autre boîte de même forme et dimension, à l'adresse de M. Bonnet, sous-préfet à Mamers, avec un billet contenant invitation de la lui adresser promptement, ou, dans le cas où l'on ne connaîtrait pas sa résidence actuelle, de l'envoyer à son beau-père.

Ces deux boîtes excitèrent les soupçons de M. le procureur du Roi. Ce magistrat s'empressa de requérir information et de procéder à l'ouverture de l'une des boîtes, avec les précautions commandées par la circonstance.

Cette boîte contenait quatre tubes ou canons de pistolet en fer, remplis de poudre, amadou et lingots. Ils étaient croisés et percés, et retenus par des chevilles de fer, au bout desquelles s'adaptaient des capsules, qui, pressées par la percussion d'un corps dur, tel qu'un marteau, devaient produire une explosion, et projeter nécessairement les lingots sur la personne qui eût imprudemment opéré l'ouverture. C'était une véritable machine infernale.

A la date des nouvelles que nous transmettons ici, la boîte destinée à M. Bonnet n'avait pas encore été ouverte ; mais il est bien probable que

son contenu est le même que celui de la boîte adressée au maire de Mamers.

La justice informe et va faire tous ses efforts pour se mettre sur la voie des coupables.

Nous livrons ces faits, qui sont de toute authenticité, à l'appréciation du public. Nous ne dirons pas les conjectures qu'ils nous suggèrent, chacun les fera comme nous; mais nous répéterons que, selon toute probabilité, M. Bonnet et M. le maire de Mamers ne se connaissant pas d'ennemis privés dans le pays, des haines politiques ont seules pu faire concevoir l'idée de l'attentat dont on voulait les rendre victimes. Heureusement, les auteurs de cet attentat avaient mis autant de stupidité dans son exécution qu'il leur avait fallu de lâche cruauté pour en former de projet.

(National.)

## BELGIQUE.

BRUXELLES, 8 août.

Un courrier est arrivé hier, à trois heures et demie, à Bruxelles, venant de Londres par Calais. Il était porteur de dépêches importantes, qui ont été expédiées sans aucun retard à Compiègne, pour être remises au Roi.

— Par ordonnance de la chambre du conseil, le capitaine Vanderbucken, qu'on disait coupable d'avoir précipité d'un 2<sup>e</sup> étage la jeune fille morte le 2 de ce mois des suites de cette chute, a été renvoyé devant la chambre des mises en accusation, sous prévention de tentative de viol et de menaces de mort.

NAMUR, 9 août.

Il est arrivé hier ici un détachement de vingt miliciens de l'armée de réserve, pour le 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, se rendant au dépôt à Mons, sous la conduite d'un maréchal-des-logis de ce corps.

— Le même jour sont aussi arrivés quatre-vingts hommes pour le bataillon de réserve du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie; ces militaires ont été habillés aussitôt leur arrivée, et ce matin M. le Major Segers en a passé l'inspection.

On attend aujourd'hui un autre détachement de 69 hommes pour ce dernier corps; un fort détachement doit arriver le 11.

— Hier deux déserteurs prussiens de la garnison de Luxembourg, ont passé et logé à Namur, se rendant à Charleroy, où est le dépôt du 2<sup>e</sup> chasseurs à pied, pour lequel ils sont engagés. La veille nous en avions vu arriver un autre venant aussi de Luxembourg et se dirigeant sur le même dépôt.

Ces militaires voyagent sans indemnité de route; si la caisse communale ne venait à leur secours, ils devraient réclamer la bienfaisance publique, quoiqu'ils soient enrôlés pour notre armée.

— Par arrêté de S. M. en date du 4 août 1832, M. Delvigne, notaire à Thon, est nommé notaire à la résidence de Namur.

— On écrit de Tournay, le 6 août :

Le Roi et la Reine logeront avec leur suite à l'évêché, où sont préparés dix ou douze appartements de maître. On ne pense pas que L. M. passent plus de vingt-quatre heures en notre ville. Les préparatifs ne doivent être achevés que le 13; d'où l'on conjecture que les royaux voyageurs ne seront pas à Tournay avant la fête de l'Assomption. Les officiers de la garde civique auront leur petit uniforme.

Notre régence se propose d'offrir un bal aux augustes mariés.

— Mgr. le duc de Saxe-Cobourg est arrivé le 7 à Liège, et est descendu au Pavillon anglais; il est parti dans la matinée pour l'Allemagne.

— Un service d'estafettes est organisé entre Bruxelles et Compiègne, de manière à ce que les nouvelles, en cas de besoin, peuvent parvenir au Roi avec plus de célérité que par courrier.

— M. le marquis de Chasteleer, grand-écuyer du Roi, est mort lundi soir à Valenciennes, où il était tombé malade en voyageant à la suite du Roi.

— Un détachement du 12<sup>e</sup> régiment de ligne, composé de 2 officiers et 10 sous-officiers, est arrivé avant-hier à Gand, venant de Termonde et se rendant à Bruges pour y prendre des miliciens de l'armée de réserve.

Un détachement du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval, fort d'un officier, 44 hommes et 26 chevaux, est parti hier matin de Gand pour Turnhout, afin de rejoindre les escadrons de guerre. (Journ. des Fl.)

— Des médecins d'Antoing et Tournay, qui étaient allés visiter des malades à Calonne, ont été poursuivis comme empoisonneurs, à l'instigation d'un individu de l'association des exorciseurs, qui regardent la médecine comme un obstacle à leur petite industrie. Cet inconnu qui venait du grand St-Hubert a été arrêté.

— M. Wouters, ci-devant concessionnaire du canal de Gand à Terneuzen, et actuellement ingénieur de la province de la Flandre orientale, est occupé en ce moment à prendre le niveau des eaux de la Lys; cette opération se rattache au plan de canalisation entre la Lys et le canal de Boeringhe près d'Ypres.

— J. Malherbe de Goffontaine, de Liège, vient d'être autorisé à présenter au gouvernement, de concert avec M. l'inspecteur des armes, une liste de bons et vrais armuriers miliciens et gardes civiques, auxquels il sera accordé des permis de venir travailler dans sa manufacture, à l'effet de former des maîtres armuriers, dont le besoin se fait sentir dans l'armée. Déjà un certain nombre de ces ouvriers s'y trouvent employés.

— La chambre du commerce et des fabriques de Liège, informe le gouvernement, venant d'accréditer un envoyé belge, au Brésil, invite les fabricans et négocians qui doivent établir des relations avec ce pays, à transmettre à M. le ministre de l'intérieur les échantillons transportables de leurs produits, avec la note des prix et tous les renseignements propres à rendre cette mission utile à notre commerce et à notre indus-

trie. Elle les invite aussi à lui adresser, dans le plus bref délai, les indications des modifications à apporter au tarif des douanes du Brésil, et les bases principales pour parvenir à la conclusion d'un traité de commerce avantageux.

— Il s'est vendu à Anvers pendant le mois de juillet 15,150 balles cafés, de 39 à 43 cents par 1/2 lb; 1450 balles cotons, de 30 1/2 à 40 cts par 1/2 lb.; 34,000 cuirs, prix inconnus; 1000 bls potasse d'Amérique de fl. 16 40 à fl. 17; 500 bqs id. de Russie de 13 à 14 fl. par 50 lb; 1700 balles riz Batavia et Bengale, prix inconnus, et 400 bqs Caroline de fl. 13 1/8 à 13 3/4 par 50 lb; 7800 caisses, bqs, et sacs sucres divers, de fl. 12 1/2 à 18 1/2 par 50 lb; 958 bds tabacs Kentucky et Richmond, de 12 1/2 à 18 1/2 cts, 3 bds Maryland à 25 cts, et 15 surons Havane, de 50 à 57 cts par 1/2 lb.; 78 quarts thés de fl. 1 12 à fl. 2 65 par 1/2 lb.

Les provisions au 31 juillet consistaient en 28,000 balles et 23 bqs calés; 4742 balles coton; 55,200 cuirs, 1730 bls et bqs potasse et perlasse, 2500 balles et 1000 bqs riz; 4350 caisses, 150 bqs et bls, 1300 sacs et nattes sucres; 2202 bds, 179 surons et 1000 rouleaux tabacs; 1571 quarts, 431 huitièmes et 122 seizièmes thés.

— Dans la nuit du 5 au 6 de ce mois, le nommé J. C. During, soldat au dépôt du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie en garnison à Mons, logé à la grande caserne, ayant voulu satisfaire à un besoin naturel par une fenêtre du 2<sup>e</sup> étage, est tombé dans la cour et a eu le cou rompu. On présume qu'il était pris de boisson.

— On mande de La Haye, 5 août :

Le conseil de cabinet s'est assemblé hier et aujourd'hui. Les dernières notes de la Conférence de Londres vont jusqu'au 31 juillet; elles ont, à ce qu'on croit, fait l'objet de la délibération. La réponse du gouvernement aux notes de la Conférence sera envoyée sous peu. Rien n'a transpiré encore du contenu des communications venues de Londres au gouvernement; mais on conserve l'espoir d'une conclusion pacifique et prochaine de nos différends avec la Belgique.

## VOYAGE DU ROI.

Le Roi a été accueilli sur son passage de la manière la plus expressive. On lui a fait une réception parfaite à Hal, à Tubise, à Soignies, à Braine-le-Comte et à Mons.

Dans toutes les communes que traverse S. M., on dresse des arcs-de-triomphe. Et tous les habitans témoignent de leur sympathie en se réunissant musique en tête, et arborant les drapeaux aux couleurs nationales relevées par des devises et des emblèmes.

S. M. est arrivée à Mons vers midi. Elle s'est arrêtée un instant chez M. le général Duval, commandant militaire du Hainaut, où elle a accepté quelques rafraîchissemens.

Parvenu à la frontière française, le Roi a été reçu par M. le duc de Choiseul, envoyé par le roi des Français; par M. Le Hon, notre ambassadeur à Paris; par M. le baron Méchin, préfet du Nord, et par les autorités civiles et militaires du département. Un nombreux détachement de hussards servait d'escorte à la voiture de S. M.

M. le maréchal Gérard a reçu S. M. à Valenciennes, dont le canon a salué le Roi des Belges. S. M. a assisté à la revue de la garnison rangée en bataille sur la place.

Le Roi a reçu à l'hôtel-de-ville les autorités civiles et militaires. Un déjeuner de plus de 50 couverts était préparé par le service du roi des Français.

En quittant Valenciennes, S. M. a fait monter le maréchal Gérard dans sa voiture et est arrivée à Cambrai vers 9 heures. Elle a été reçue par les autorités de la ville et par le général Tiburce Sébastiani, arrivé le jour même à Cambrai. La réception des autorités a eu lieu immédiatement à l'évêché, où S. M. est descendue. Un repas où de nombreux convives ont été admis, a été servi. S. M. ne s'est retirée qu'après onze heures.

Il est sept heures; le Roi va poursuivre sa route vers Compiègne, escorté par les lanciers de Nemours.

Tout Cambrai est debout pour être témoin de son départ.

— On lit dans la Gazette des Écoles :

UN EXAMEN AU PETIT SÉMINAIRE DE PARIS.

Monsieur le Rédacteur,

Nous voici en plein concours; c'est l'époque où les rivalités font le plus de fracas. Pendant la durée des épreuves, intrigues diverses pour donner de la valeur à cette matière à prix qu'on nomme élèves; après le combat, est-on vainqueur? Mouvement extraordinaire pour disséminer la nouvelle heureuse de l'avantage qu'ils ont obtenu: la vieille renommée n'a pas assez de ses cent bouches pour proclamer le bulletin véridique. Et cependant... à quoi tient le plus souvent la chance de ce petit triomphe? Je veux vous entretenir d'un autre genre de succès, auquel le hasard n'a eu aucune part, et que l'ambition n'exploite pas. Dans une rue ignorée du beau monde, et que ne fréquente même pas la gent universitaire, il est un obscur asile, où vivent dans une sainte retraite de jeunes étudiants destinés au sanctuaire. Le supérieur de cet établissement, homme d'une foi ardente et communicative, transfuge du monde où il occupa un rang distingué dans le génie militaire, ne se contente pas de faire fleurir la piété dans ces âmes pures; il appelle à son secours la science, mais une science approfondie, et diversifiée de tous les genres d'instruction que comporte le plus vaste plan d'études. Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque témoin d'un examen final que les élèves ont subi, il y a quelques jours, en présence d'un auditoire nombreux, je les vis, interrogés successivement sur le grec, le latin, l'histoire, les mathématiques, la chimie, la botanique, la minéralogie, et la littérature des trois langues, répondre avec une sagacité, une assurance, une justesse que n'a pu mettre en défaut aucune objection? Il me semblait entendre de nouveau Pic de la Mirandole, soutenant la fameuse thèse: *De omni re sci-*

bili. Ma satisfaction n'a pas été moindre, et c'est un besoin pour moi d'en rendre public le témoignage.

Est-il un collège, une institution, qui possèdent des élèves de troisième, capables d'expliquer, à livre ouvert, quinze livres de *Diodore de Sicile*, préparés ou plutôt parcourus dans l'espace de deux mois et demi, concurremment avec les autres facultés qui se partagent l'enseignement de cette classe ? Quels sont les élèves de sixième qui pourraient présenter, dans un examen public, comme simple accessoire des autres matières, un traité complet d'ornithologie et d'ichthyologie, en y ajoutant les démonstrations sur l'animal ? Se trouverait-il beaucoup de nos mathématiciens imberbes, quelquefois si enflés, si vaniteux de leur savoir équivoque, qui pussent expliquer les éléments d'Euclide, traduire Legendre en grec ancien, et développer de vive voix dans le même idiôme, avec toute la rapidité de la parole, les problèmes les plus abstrus ? Où sont-ils les jeunes lauréats, de force à réciter sans hésitation des passages grecs, latins, français, sur la religion, les sciences naturelles et la littérature, extraits des Pères de l'Église, d'Homère, d'Hésiode, d'Oppien, d'Élien, de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Virgile, de Plin, de Columelle, de Racine, de Boileau, de Bossuet, de Fénelon, de Massillon, de J. J. Rousseau, de Voltaire, de Châteaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo et de notre célèbre Béranger ? car le recueil est enrichi de tous ces noms. Voilà pourtant le spectacle nouveau, inattendu, qui m'attendait dans l'intérieur d'un petit séminaire. Cette innovation merveilleuse portera ses fruits. D'une si riche pépinière doit sortir un clergé à la hauteur de son siècle. C'est que le chef habile de cette colonie de jeunes lévites se rappelle que long-temps le christianisme marcha à la tête de la civilisation, qu'il l'a même fondée en l'épurant ; que le zèle apostolique doit s'armer du glaive flamboyant, c'est-à-dire subjugué les intelligences par l'irrésistible ascendant des lumières, enfin que l'empire du sacerdoce est tout moral et tout spirituel. Il est, au reste, une vérité incontestable qui ressort de ce fait : c'est la puissance de la religion, comme levier, à cet âge flexible et ouvert à toutes les impressions. Nous nous promettons bien de retourner à ces intéressants exercices, et nous ne saurions trop engager nos confrères qui douteraient de l'exactitude de notre récit, à se procurer les moyens de s'en assurer par leurs yeux, en assistant à une de ces séances.

Agréez, etc. *Un professeur de l'Académie de Paris.*

Nous ajouterons à cette lettre, dit la *Tribune Catholique*, que le recteur du petit séminaire dont on y fait l'éloge mérité, est M. Freyre, originaire de Corse, le même que l'on espérait voir mettre à la tête du diocèse d'Ajaccio, si toute fois on pouvait vaincre les répugnances de sa modestie ; mais il paraît que M. Sébastiani a d'autres vues : le siège d'Ajaccio était précédemment occupé par un de ses parents qui, pendant un des plus longs épiscopats qu'on puisse citer, n'a pas eu le temps, ne semble pas même avoir eu la pensée de fonder un séminaire dans son diocèse. Il s'appelait, comme notre ministre, Sébastiani ; un autre de ses parents, qui porte encore le même nom, est en ce moment chanoine d'Ajaccio ; il paraît que c'est lui qu'on destine à en être évêque ; puisse-t-il réparer ce que son parent a omis de faire, et donner enfin quelque attention à cette Église, si long-temps délaissée par celui qui lui devait la tendresse et les soins d'un père !

#### REPRODUCTION ARTIFICIELLE DES MINÉRAUX.

M. Becquerel a lu, le 23 juillet, à l'académie des sciences, à Paris, un mémoire sur la formation du carbonate calcaire et de ses composés. Cet habile physicien est parvenu, par les procédés les plus ingénieux, à reproduire les différens minéraux que l'on trouve dans la nature, avec leurs formes cristallines et leur composition intime. Rien en effet n'est plus propre à exciter la curiosité que ces véritables créations, ou plutôt que cette révélation des procédés secrets que suit la nature dans la formation des corps variés qu'elle nous offre cristallisés de mille manières différentes, dont les uns, le carbonate calcaire, par exemple, répandus avec profusion, forment une grande partie de la couche solide du globe, et dont les autres, beaucoup plus rares, n'existent que dans certains lieux limités. Les travaux de M. Becquerel ont créé une science toute nouvelle, destinée à jeter une vive lumière sur les points les plus importants de la géologie, puisque ce savant n'est pas seulement parvenu à reproduire plusieurs des corps minéraux, mais encore à découvrir quelles sont les conditions nécessaires pour que certains éléments, en se combinant ensemble, donnent naissance à un composé cristallin.

Quelles lois président à la formation de ces minéraux de fer, de cuivre, de chaux, et quelles forces sollicitent les éléments de ces corps à se porter les uns vers les autres, à se réunir, à former tantôt des masses confuses, tantôt des cristallisations si régulières ? Pourquoi les uns se trouvent-ils dans telles espèces de terrains, et les autres dans des couches de nature différente ? Ces sont ces intéressantes questions que M. Becquerel s'est proposées depuis long-temps, et qu'il parvient souvent à résoudre de la manière la plus heureuse.

Dans le mémoire qu'il a présenté à l'institut, M. Becquerel a donné la description de l'appareil qui lui sert à obtenir le carbonate de chaux, et des composés cristallisés. Cet appareil vraiment ingénieux est trop compliqué pour que nous puissions le faire comprendre ici sans aucune figure ; nous dirons seulement que c'est toujours en soumettant à des courans électriques faibles des substances déjà sollicitées par des forces chimiques, que M. Becquerel parvient à combiner ensemble divers éléments qui viennent se déposer régulièrement, sous la forme cristalline qui est propre aux corps produits.

Ainsi, en faisant passer de l'acide carbonique à travers une dissolution de chlorure de chaux qui est elle-même sans cesse exposée à l'action décomposante d'une pile de Volta, il se dépose, après un certain temps, des carbonates de chaux parfaitement cristallisés sur une lame de platine destinée à les recevoir.

L'appareil contenant ainsi une certaine quantité de sel de cuivre, il se produit du carbonate vert, après une succession de phénomènes particuliers.

M. Becquerel attribue à la modification que le courant électrique imprime à la chaux, quand elle est transportée par lui au milieu d'une eau chargée d'acide carbonique en présence de l'oxide de cuivre, la formation de l'arragonite qui se produit journellement dans certaines fontaines de l'Auvergne. Le même appareil a servi à M. Becquerel pour produire le double carbonate de chaux ou dolomie.

#### COMMERCE.

##### PRIX DES HUILES A LILLE, 6 août.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza . . . . .	20 00	22 00	77 50	77 00	10 00	00 00
OEillette . . . . .	28 00	00 00	112 00	00 00	8 50	9 00
Id. bon goût . . . . .	" "	" "	00 00	00 00	" "	00 00
Lin . . . . .	18 00	19 00	79 00	78 50	14 50	15 50
Caméline . . . . .	20 00	00 00	00 00	00 00	9 50	00 00
Chanvre . . . . .	13 00	14 00	00 00	00 "	9 25	00 00
Huile épurée pour quinquets			83 50	83 00		
Idem " " réverbères			81 50	81 00		

#### BOURSES.

##### ANVERS, 7 août.

Emprunt de 12 millions	98	Emprunt romain	78 3/4 à 79
" de 10 millions	99	Lots	378 A
" Rotschild	77 à 77 1/4 à 77 A	Napolitains	75 1/2 A
Autriche métalliques	89 P	Cuebhard	78 1/4
Lots de Pologne	98 A	Rente perp. espag. à Paris	
Anglo-Danois 3 p. 7/8	67 1/2 A	" " à Amsterdam	50 1/4 A

##### PARIS, 6 août.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 99 fr. 75 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 82 40. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 69 70. — Act. de la banque, 1665 00. — Certific. Falcomnet, 81 10. — Cortès d'Espagne, 13 7/8. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 77 1/4. — Rente perpétuelle d'Espagne, 53 7/8. — Emprunt d'Haïti, 000 00. — Emprunt belge, 78 1/2. — Emprunt romain, 79 1/2.

##### AMSTERDAM, 6 août.

Dette active 43 7/8. Billets de change 16 15 1/16. Synd. d'amortissement 72 1/2. Rente perp. d'Amsterdam 50 0/10. Métalliques 84 1/2.

##### VIENNE, 28 juillet.

Métalliques. — 87 1/8. Act. de la banque 113 1/2.

## ANNONCES

1871. *Terre patrimoniale du HAUT-MARAIS, située à une lieue de Spa, à vendre de la main à la main.*

Elle se compose du château du HAUT-MARAIS, situé commune de Lareid, à une lieue de Spa et à trois lieues de Liège, sur le chemin de Spa à Montjardin ;

D'une ferme, terres, prairies et bois, en un gazon, contenant environ soixante bonniers des Pays-Bas.

Cette propriété, située dans un beau site, est susceptible de beaucoup d'améliorations.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1849. **A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,**

La ferme dite du *Try*, avec 100 bonniers de terres et prairies y compris 14 bonniers de bois, située à Franc-Waret.

L'acquéreur aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1846. **A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,**

Un beau moulin-à-vent, presque neuf, construit en bois, avec ses meules et accessoires, situé à Lesves; l'acquéreur devra le démolir pour le reconstruire dans une autre commune.

S'adresser, pour le voir, au propriétaire, M. Legros, et pour traiter du prix, à M. le notaire Delvigne, à Namur.

1838. *A vendre de la main à la main,*

Une belle saline avec maison, écuries, remise et un jardin de trois quarts de bonnier y appartenant, située à Jambes, placée très-avantageusement entre les routes de Liège et de Luxembourg.

L'acquéreur entrera en jouissance de suite, et il aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les prix et conditions de cette vente.

1529. *Plusieurs capitaux importants et autres à placer, sur bonne hypothèque, ou billets.*

S'adresser à D. Chantraine, agent d'affaires et de compagnie d'assurances, demeurant chez le notaire Tillieux, rue des Fossés-Fleuris, à Namur.

1384. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement.

S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.